

La proportion de personnes vivant seules est en augmentation

- On comptait 319 775 ménages privés au Nouveau-Brunswick en 2016, soit une augmentation de 1,8 % depuis 2011. Sur ces ménages, 89 480 (28,0 %) étaient des ménages composés d'une seule personne.
- Les ménages composés d'une seule personne étaient en 2016 le [type de ménage](#) le plus répandu au Canada (28,2 %), dépassant les ménages composés de couples avec des enfants (26,5 %) et sans enfants (25,8 %) ; ce qui n'était pas le cas au Nouveau-Brunswick où les couples sans enfants (30,9 %) formaient le type de ménage le plus répandu.
- La proportion de ménages plus petits comptant seulement une ou deux personnes a augmenté, tandis que celle des ménages plus grands a diminué. Entre 1996 et 2016, la proportion de ménages composés d'une seule personne au Nouveau-Brunswick est passée de 20,1 % à 28,0 %. Au cours de la même période, la part des ménages composés de cinq personnes ou plus a chuté de 9,3 % à 5,1 %.
- En 2016, la taille moyenne des ménages de la province s'établissait à 2,3 personnes contre 2,4 personnes pour la taille moyenne nationale.
- Parmi les centres urbains du Nouveau-Brunswick, Campbellton comptait la proportion la plus élevée de ménages composés d'une seule personne (33,9 %), tandis que Fredericton avait la proportion la plus basse (26,8 %).

